

## Communiqué de presse



### Contact presse

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 82 05  
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la  
Communication

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>

## Déclaration de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication

La première phase de la mission que j'ai confiée à Dominique-Jean Chertier, qui consistait à rechercher les conditions de la fin du conflit, est terminée. Il vient de me remettre le document qu'il a soumis aux organisations syndicales et à la direction et qui reflète les échanges des trois derniers jours, mais aussi les discussions antérieures entre la direction et l'intersyndicale.

J'espère que les différentes parties prenantes pourront se retrouver sur ce document, qui pose les principes d'un dialogue social effectif et respectueux au sein de Radio France et qui constitue la voie d'un compromis permettant une sortie du conflit.

Dominique-Jean Chertier a fait montre des qualités pour lesquelles il est reconnu dans le monde des relations sociales, l'écoute, et la discussion constructive en vue de la recherche d'une solution à ce conflit. Son travail a permis de renouer les fils du dialogue entre les parties à ce conflit.

Je veux également saluer l'approche constructive de la direction et des organisations syndicales qui ont participé de bonne foi et avec engagement à la médiation.

Il appartient maintenant à chacun de prendre ses responsabilités quant à la reprise des antennes et à l'engagement de la 2<sup>ème</sup> phase de la médiation, qui doit permettre l'accompagnement sur le plan du dialogue social de l'entreprise dans le cadre de la finalisation du Contrat d'objectifs et de moyens.

Paris, le 13 avril 2015